



BP RESPONSABLE D'EXPLOITATION AGRICOLE

>>> Polyculture-Élevage <<<

OBJECTIFS MÉTIER

Devenir responsable d'une exploitation de polyculture et d'élevage.

Le chef d'exploitation a la responsabilité du fonctionnement de l'exploitation : maîtrise des productions végétales et animales, gestion financière et commerciale, encadrement du personnel... Il s'adapte au contexte environnemental, technique, économique et commercial. Il assure le développement de l'entreprise et participe à l'évolution de la filière. Il assure la traçabilité et garantit la qualité des productions.

CONDITIONS D'ACCÈS

FORMATION

- Avoir au minimum 18 ans et satisfaire au positionnement
- Avoir un projet professionnel
- Répondre à l'un des critères suivants :
 - Être titulaire ou non d'un titre ou diplôme homologué de niveau V
 - Avoir suivi une seconde dans l'enseignement secondaire
 - Avoir 1 an d'expérience dans l'agriculture
 - Avoir 3 ans d'expérience dans un autre secteur
- Autre situation, nous consulter.

POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

- Programme Régional de Formation (PRF) financé par le Conseil Régional d'Aquitaine et des fonds européens
- Fonds de formation :
 - Contrat de Professionnalisation
 - Congé Individuel de Formation (CIF CDD ou CIF CDI)
 - Plan de formation entreprise...

RÉMUNÉRATION

Selon situation du stagiaire.

PUBLICS ET STATUTS

- Demandeurs d'emploi, jeunes et adultes
- Salariés
- Travailleurs indépendants, chefs d'entreprise

DIPLÔME

BPREA-Polyculture-Élevage (Niveau IV). Diplôme délivré lorsque toutes les Unités Capitalisables (UC) sont acquises et lorsque 1 année d'expérience professionnelle est justifiée. Le stagiaire a 5 ans pour obtenir la totalité des UC. Une personne titulaire d'un diplôme supérieur ou égal de niveau IV (Bac) pourra être dispensée des modules d'enseignement général. Le BP REA donne la capacité professionnelle requise pour obtenir les aides financières liées à la création ou la reprise d'exploitation.

FORMATION

Objectif : Maîtriser les techniques et les pratiques professionnelles, contribuer au développement de l'exploitation agricole.

Assurer la maintenance et la gestion de l'exploitation. Respecter la sécurité et l'hygiène. Gérer les équipes. Contribuer aux démarches qualité et de développement durable.

ORGANISATION

- Formation à temps plein avec possibilité d'individualisation
- Formation répartie sur 1 à 2 ans, selon la situation
- Formation en centre et en entreprise. Selon les cas, possibilité de formation ouverte.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information
- Situer les enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Élaborer un diagnostic global de l'exploitation dans son environnement
- Prendre en compte les dynamiques sociales et professionnelles de son territoire pour en devenir acteur
- Gérer le travail dans l'exploitation agricole
- Réaliser le suivi administratif et la gestion de l'entreprise
- Conduire un atelier de production lié à la spécialité choisie
- Commercialiser les produits
- Agriculture conventionnelle, raisonnée et biologique
- Stage en entreprise
- Élaborer un projet professionnel.

LIEUX DE FORMATION

Formation sur le site de Blanquefort.

Possibilité sur autres sites du CFPPA de la Gironde.

POUR EN SAVOIR PLUS

05.56.35.61.15 ou cfppa.blanquefort@educagri.fr

ANNOTATIONS

Pour toutes informations concernant les autres mesures ou les formations complémentaires, projets de formation individuelle ou d'entreprise, n'hésitez pas à consulter la rubrique CFPPA, service formation continue du site internet ou à contacter le 05.56.35.61.15.

>>> LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE...

Vous êtes :

- demandeur d'emploi
- salarié
- chef d'entreprise

... et vous avez un projet professionnel ?



Vos objectifs :

- Orientation
- Remise à niveau
- Découverte des métiers
- Perfectionnement
- Spécialisation
- Professionnalisation
- Reconversion
- Qualification
- Obtention d'un diplôme

En fonction de votre statut et de vos objectifs professionnels, le CFPPA vous apporte des solutions de formation :

- >>> Chefs d'entreprise ou salariés : nous réalisons avec vous une étude personnalisée de votre projet personnel de formation ou d'entreprise.
- >>> Demandeurs d'emploi : contactez votre conseiller emploi formation (Pôle Emploi - Mission Locale - Cap Emploi ou autre) pour déterminer votre projet et identifier la formation la plus adaptée.

>>> DANS LES DOMAINES AGRICOLES ET PARA-AGRIcoles

- >>> Vigne et vin
- >>> Tonnellerie
- >>> Conduite et entretien d'engins agricoles
- >>> Machinisme
- >>> Productions Horticoles
- >>> Travaux et Aménagements Paysagers
- >>> Soigneur d'équidés
- >>> Polyculture-élevage
- >>> Conchyliculture
- >>> Assistante Vétérinaire
- >>> Gestion d'exploitation agricole
- >>> Informatique
- >>> Œnotourisme
- >>> Agriculture conventionnelle - raisonnée - biologique
- >>> Industrie agro-alimentaire
- >>> Commercialisation des vins

Choisissez où, quand et comment !!

- >>> En alternance centre et entreprise
- >>> En cours ou en atelier
- >>> Mise en application sur des chantiers de formation
- >>> En formation ouverte

...SUR TOUT LE DÉPARTEMENT !!



- | | |
|-------------------|----------------|
| BOMMES | 05 57 98 02 70 |
| BLANQUEFORT | 05 56 35 61 15 |
| GUJAN-MESTRAS | 05 56 66 51 78 |
| LIBOURNE-MONTAGNE | 05 57 40 03 09 |
| PUGNAC-REIGNAC | 05 57 68 87 97 |
| LA RÉOLE | 05 56 61 02 95 |

cfppa.blanquefort@educagri.fr - www.formagri33.com

